

Règlement communal - Waldbillig

Modification du tarif d'enlèvement des guêpiers.

En séance du 29 septembre 2016 le conseil communal de Waldbillig a pris une délibération aux termes de laquelle ledit corps a modifié le tarif d'enlèvement des guêpiers.

Ladite délibération a été approuvée par décision ministérielle du 7 novembre 2016 et publiée en due forme.

